

# Etudier la fréquentation dans les espaces naturels.fr : méthodologie

## Outils de gestion et de planification



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

### 1.3 - Quelques principes de mise en oeuvre

*mise à jour: 21/07/2015*

#### 1.3.1 Des principes de prudence

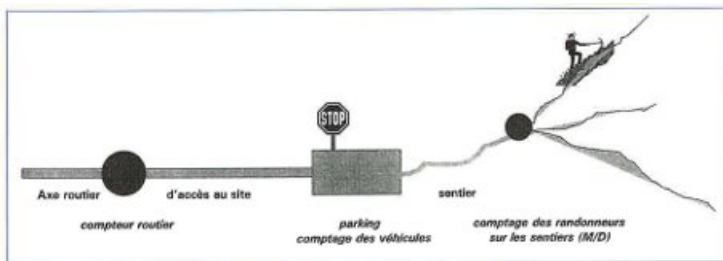
- Il est indispensable de fonctionner par « **faisceaux de preuves** ». Une donnée n'est pas une vérité en soi: elle ne pourra être prise en compte de manière certaine que si elle se trouve confirmée par d'autres résultats ou d'autres analyses, ou encore par l'expérience du terrain. Cette nécessité de preuves convergentes pose d'emblée le problème du dimensionnement logistique et de l'organisation méthodologique de l'étude : le recueil de l'information doit prévoir des possibilités de recoupements multiples permettant de construire ces faisceaux de preuves.
- Il est également nécessaire de préciser ici la rigueur qui doit guider toute tentative d'extrapolation des résultats: ceux-ci ne peuvent être compris et projetés dans le temps qu'à **environnement constant** ou aux fluctuations minimales. En cas de rupture, celle-ci devra être prise en compte dans l'interprétation et le recadrage des études suivantes.
- Ces orientations définissent le dimensionnement optimal de l'étude et sa fréquence de renouvellement dans le temps.

#### 1.3.2 Privilégier la diversité et la compatibilité

- L'étude de fréquentation se réalise à l'évidence dans un contexte de moyens limités : il est impossible de tout analyser et de tout observer. Il importe donc de faire des choix qui s'ajoutent, se complètent et se programment dans le temps. De même, il peut être nécessaire d'avoir une approche différenciée de l'espace selon les sites et les points d'accès à l'espace selon les vallées et les périodes.
- Ces contraintes imposent de mettre en place des outils compatibles dans le temps et dans l'espace : si l'on veut comparer 2 points d'accès ou 2 enquêtes successives, les bases de comparaison doivent être identiques et stables.
- Cette intégration de la diversité permet d'éviter de ne travailler qu'à partir de résultats globaux rapidement limités dans une perspective de gestion de l'espace, mais de développer une connaissance fine, site par site, accès par accès.
- Cette approche par la complémentarité permettra en outre d'alterner (et d'espacer) des enquêtes lourdes, engageant beaucoup de moyens, avec des relevés intermédiaires, plus légers. L'étude doit donc permettre de déterminer les indicateurs qui doivent ainsi être mesurés à intervalles réguliers pour suivre l'évolution des tendances essentielles (par exemple le besoin d'assistance ou de repères, le nombre de visiteurs « contemplatifs » qui restent sur les parkings, le nombre de familles, de visiteurs étrangers, ou au contraire de visiteurs locaux, etc.)

#### 1.3.3 Construire la base quantitative d'abord

- Le point de départ de l'étude de fréquentation, comme sa légitimité première (cf. la phase 1 de l'évolution) est la connaissance quantitative des visiteurs: combien sont-ils, où et à quelles périodes ?
- Cette base quantitative sera, par ailleurs indispensable dans le traitement de l'étude pour « caler » les observations, pour en orienter les développements: par exemple, on multipliera les observations, y compris qualitatives, sur un site fortement fréquenté, on les limitera, voire on en fera l'impasse, sur un site qui l'est moins.
- Il est donc indispensable de se doter d'un outil de comptage permanent, heure par heure, pendant toute la période de l'enquête. Dans la plupart des cas, la base de cette connaissance quantitative de la fréquentation pourra être le **comptage routier**. C'est un outil statistique simple et fiable mais il existe d'autres moyens, tels le tourniquet ou encore le compteur à infra-rouge, qui nécessite, quant à lui, la présence d'une porte (passage obligé), une source d'énergie et du personnel disponible sur place.
- Ce sera donc le plus souvent à partir du comptage routier que s'échafaudera l'ensemble de la connaissance de la fréquentation, y compris pour les parties les plus reculées ou centrales de l'espace. Sa mise en oeuvre doit tenir compte de la topographie du lieu, de l'orientation des axes routiers, des types de trafic (traversants, locaux, occasionnels), des événements locaux (fêtes de villages, présence de centres commerciaux etc ..).



Le compteur routier est permanent (24 h/24).  
Les comptages sur le sentier (optimum 10) permettent de calculer le rapport (propre au site) entre le nombre de véhicules et le nombre de randonneurs sur le sentier.  
Ce rapport permet de déduire la charge sur les sentiers du site à partir du seul compteur routier.

*Le comptage routier : un outil pour construire la base quantitative*

- Pour déterminer les points de comptage, il peut être utile de **repérer les points de rupture de charge** (arrêts de transports en commun, parkings, abris et refuges éventuels) ou de bifurcation (nationales- départementales, jonctions de sentiers). Ces lieux peuvent focaliser des demandes d'équipements ou de signalétiques spécifiques. Le savoir-faire de logisticiens peut être utile dans la conception de l'étude (sociétés de transport, distribution).

### 1.3.4 Avoir une volonté de partenariat (DDE, CDT, université, etc.)

- L'intérêt d'une étude ouverte sur l'extérieur, qui intègre des données externes, a été explicité ci-dessus. Elle impose néanmoins des moyens plus conséquents qui peuvent dépasser ceux disponibles en interne. Ce type d'enquête demande donc de mettre en place des partenariats externes, qu'ils interviennent aux plans technique, matériel, financier, humain, ou sur le plan des échanges d'expériences.

- Par exemple, les différentes enquêtes réalisées par les parcs nationaux ont conduit à des partenariats étroits avec la **DDE** locale : échange de données, traitement des informations en échange de prêt de matériel (l'expérience de la DDE en matière de comptage routiers est précieuse pour les gestionnaires d'espaces protégés). De même, les connaissances statistiques et les savoir-faire d'études disponibles dans les **universités** de la région peuvent être judicieusement mis à contribution, sans parler de l'utilisation éventuelle d'étudiants pour la mise en oeuvre.

- La collaboration peut être étendue à d'autres partenaires locaux: ainsi, il existe souvent des sources statistiques disponibles localement, parfois dans des endroits inattendus (partenaires touristiques, socioprofessionnels, etc.). Par exemple, le Club Alpin Français conserve dans ses archives les statistiques de fréquentation de tel ou tel massif depuis plus de 100 ans. Même si les données ne sont pas toujours comparables ni compatibles, même si les méthodologies diffèrent, cet apport extérieur vient enrichir et relativiser l'analyse.

- Dans l'hypothèse d'un partenariat inter-espaces (espaces de statut identique ou différent), il peut être utile d'intégrer au montage de l'étude (objectifs, cadrage de l'étude, analyse des données, moyens) des institutions plus globales, telles l'Union Européenne, les Ministères, le Muséum National d'Histoire Naturelle, qui peuvent trouver un intérêt à des analyses transversales.

- Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit pas d'une enquête « omnibus » : il conviendra d'éviter que les partenaires ajoutent leurs questions au questionnaire qui perdrait ainsi de son homogénéité et de sa cohérence.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB